



Accident de voiture en état alcoolique

Par **Joyjoy33670**, le **05/05/2016** à **12:53**

Bonjour j'ai eu un accident de voiture en état alcoolique mais je suis pas condamné pénalement j'ai juste un stage de sensibilisation à faire pas de retrait de permis mon assurance me demande le taux d'alcoolémie ma question Et je dois leur donner ou pas? Car la gendarmerie me dit que non car c'est un secret médical et si ils ont pas le taux ça change tout pour moi pour le remboursement de ma voiture sachant que je suis assuré tout risque merci de vos réponses